



Avec le service sophia, l'Assurance Maladie accompagne les personnes diabétiques !

L'accompagnement sophia en pratique :

Les adhérents du Morbihan reçoivent régulièrement des supports d'information pour mieux connaître la maladie, partager le vécu d'autres patients et l'expérience des professionnels de santé.

Ils ont également accès, sur le site www.ameli-sophia.fr, à un espace d'information très complet sur le diabète.

Ils peuvent aussi bénéficier, selon leurs besoins, d'un accompagnement téléphonique par des infirmiers-conseillers en santé sophia.

Comment bénéficier de sophia ?

sophia s'adresse aujourd'hui aux personnes majeures, ayant un diabète de type 1 ou 2, prises en charge à 100 % par le régime général de l'Assurance Maladie au titre d'une

ALD (Affection de Longue Durée).

Les personnes concernées reçoivent un courrier de l'Assurance Maladie les invitant à s'inscrire en retournant le bulletin d'inscription joint.

sophia est un service gratuit, sans engagement et sans incidence sur le niveau de remboursement.

Pour en savoir plus :

811 709 709

Prix d'un appel local depuis un poste fixe

